

# LE CHARREYSONNANT



N°19 Mai-2016

## Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

Le soleil et le printemps bien en place, l'heure des différents fleurissements de notre village a sonné.

Nous vous attendons nombreux, lors de notre marché aux fleurs et aux légumes, le dimanche 1<sup>er</sup> mai à partir de 9h30, Place de la Mairie. Une campagne de réfection de nos bacs à fleurs sera réalisée pour mettre en valeur nos multiples plantations.

Sur le plan financier, notre budget à peine voté, nous avons, au vu des chiffres positifs de clôture de l'exercice 2015, pu avoir plus d'ambitions qu'auparavant grâce à notre politique et notre travail de fond sur les économies à réaliser et ce, encore une fois, avec de moins en moins d'aide de l'Etat.

D'avance, je me réjouis du plaisir de vous écrire lors de nos prochaines éditions ou rencontres, afin de vous présenter chaque expérience de cette année riche en investissements pour Charrey sur Saône.

Bien amicalement.

Sylvain DOISNEAU

## Le pôle scolaire d'Esbarres devient Pôle Scolaire Maurice Vachet

Samedi 2 Avril, a eu lieu la dénomination du pôle scolaire Maurice Vachet à Esbarres en l'honneur de Maurice Vachet, maire d'Esbarres de 2001 à 2014, qui fut à l'initiative de cette création en 2005 ; il a réussi à fédérer les communes de Charrey et Magny-les-Aubigny pour accueillir 150 enfants et leur offrir un pôle scolaire doté de toutes les nouvelles technologies



De nombreuses personnalités ont visité le Pôle scolaire et félicité Maurice Vachet : Madame la sous-préfète de Beaune Florence Vilnius, Messieurs François Patriat et Alain Houpert sénateurs de Côte d'Or, Madame la Sénatrice de Côte d'Or Anne Catherine Loisier, Madame Emmanuelle Coint conseillère départementale. Etaient également présents les maires de Magny, Charrey et Esbarres et leurs conseillers ainsi que Monsieur Patrick Jacquet président du SIVOS.

## L'Agenda du mois

**Dimanche 1er mai** : Fête du Travail - Marché aux fleurs de 9h30 à 17h30, place Saint Pierre

**Jedi 5 mai** : Fête d'Ascension - Soirée Astronomie à prévoir durant le week-end avec l'association Charrey en Fête

**Dimanche 8 mai** : Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 à 11h00 au Monument aux Morts, suivi du verre de l'amitié en salle d'honneur de la Mairie

**Dimanche 15 mai** : Fête de Pentecôte

**Mairie - 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey sur Saône Email : [lecharreysonnant@laposte.net](mailto:lecharreysonnant@laposte.net)**

## La forêt communale de Charrey : 5<sup>ème</sup> partie



Le chêne est un des bois d'œuvre feuillu les plus importants d'Europe et de France, avec des utilisations anciennes et traditionnelles variées. Le bois de chêne sessile est le plus souvent produit en futaie (forêt où l'on a conservé que les arbres destinés à atteindre leur pleine croissance) ce qui lui fait prendre une grande valeur.

### **Caractéristiques du bois de chêne :**

La richesse du bois de chêne en tanins en fait un bois durable face aux attaques de champignons et insectes xylophages (le duramen seulement, l'aubier est sensible), et même moyennement durable face

aux termites. Classe d'utilisation : classe 3 (utilisable à l'extérieur, mais hors contact avec le sol. Utilisé sous l'eau (pilots) la durabilité est presque illimitée.

### **Utilisations du bois d'œuvre :**

- les bois de bonne qualité sont utilisés en décoration intérieure, tranchage pour fabriquer le placage, mobilier et ébénisterie, escaliers, tournerie, sculpture, merrains (pièces de bois des futurs fûts) de tonnellerie.
- Les bois de qualité plus ordinaire sont utilisés en menuiserie, parquet, construction (charpente, solivage) traverses de chemin de fer, poteaux et piquets.

Autrefois le chêne était un bois irremplaçable pour de la construction navale, pour les charpentes monumentales (églises, châteaux, cathédrales) et pour la construction domestique (pan de bois, maisons à colombage), les ponts en bois, les écluses, les pilotis ; le charronnage : jantes, roues, moyeux ; des pièces de machines, les wagons de train, et le bois de mine, etc.

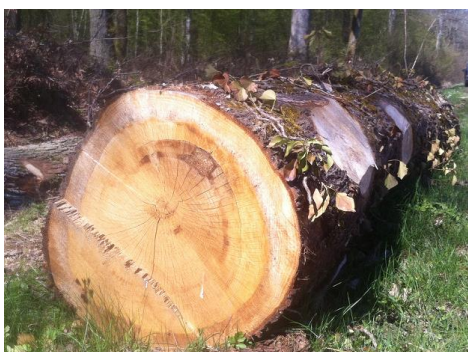
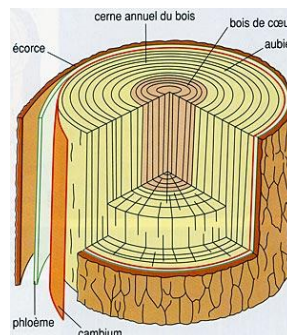
Pour la fabrication de merrains en tonnellerie, les bois du chêne sessile et celui du chêne pédonculé sont de nos jours considérés comme bien distincts : le bois du chêne pédonculé plus poreux libère plus rapidement dans le vin des tanins puissants, comparativement au chêne sessile qui apporte plus lentement un goût tannique plus fin et souple mais aussi plus aromatique.

### **Autres utilisations du bois :**

- C'est un très bon bois de feu : utilisation du bois forestier d'élagage et du bois impropre au sciage : branches, chutes, bois mal conformé ou altéré)
- pâte à papier (bois d'éclaircie), panneaux de fibres et particules (chutes de scierie, petits bois).
- l'écorce fournit du tan, source de tanins autrefois indispensable en tannerie pour le tannage du cuir, transférant au cuir une durabilité exceptionnelle.

### **Observation d'une coupe transversale d'un tronc de chêne :**

Une coupe transversale de tronc de chêne montre différentes régions. Du centre vers la périphérie, le **coeur** de couleur foncée, l'**aubier** plus clair et l'**écorce**.



### **L'aubier et le bois parfait**

Les couches successives de vaisseaux qui se forment sous le cambium constituent l'aubier qui correspond au bois physiologiquement actif. Ces vaisseaux cessent peu à peu d'alimenter l'arbre après quelques années. Ils se bouchent et s'imprègnent de différentes substances : tanins, résines... Cette transformation progressive en « bois parfait », ou duramen, est appelée duraminisation et nécessite 20 ans chez le chêne (n'existe pas chez le hêtre et le sapin)

## **Ballade découverte de la forêt avec Frank Driez de l'Office National des Forêts ( ONF) samedi 11 juin :**



Petits et grands, parents, grands-parents... Vous avez envie de découvrir encore plus de choses dans notre forêt avec un passionné : rejoignez Franck Driez, samedi 11 juin à **9 heures à la barrière de l'entrée du bois** (prendre la rue d'Amont et rouler jusqu'à la barrière) ;

**N'oubliez pas les bonnes chaussures et un pantalon ; un spray anti moustiques est prévu par la municipalité au cas où !**

**[Merci de retourner en mairie, avant le 15 mai, le bulletin d'inscription figurant en dernière page de ce bulletin](#)**

## **Association Charrey en Fête :**

### ▪ **Chasse aux œufs de Pâques :**



Que de rires et de joie sur la place samedi 16 Avril lors de la chasse aux œufs ! Un goûter délicieux. Que du bonheur pour les petits et grands !!



### ▪ **Soirée astronomie prévue durant le week-end de l'ascension :**

L'association Charrey en Fête envisage une soirée Astronomie durant le week-end de l'Ascension. Dès que la date sera connue, elle vous en fera part.

### ▪ **Sortie au parc Walibi :** N'oubliez pas cette date : samedi 25 Juin 2016



## **Corvée citoyenne dans les sommières**

Ils étaient environ une trentaine de « motivés » pour reboucher les trous et partager ensuite un moment très convivial autour d'un casse-croûte samedi 9 avril !

Un goût de « revenez-y » en mai, puisque les ornières étaient tellement nombreuses et importantes que le stock de concassé prévu n'a pas suffi pour finir toute la sommière.



## **Durée de validité des cartes d'identité :**

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans **pour les personnes majeures** (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.



Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager, vous pouvez consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires Etrangères

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

## Il y a un siècle, le Conseil délibérait...

Séance du 17 Aout 1916 :

- Décide de vendre les fruits de l'ancien jardin du presbytère et, en raison du peu d'importance de cette vente, prie Monsieur le Préfet d'autoriser la Mairie à procéder à cette opération sans les formalités de l'adjudication (le presbytère était à la place de l'école des filles)
- Approuve l'estimation de la coupe affouagère exercice 1916 : Valeur des produits : 5608F. A déduire : frais d'exploitation 1841F, travaux 84 F. Reste net : 3683 F

## Appartement à louer à Charrey sur Saône,



Dans ancienne Ecole des Filles, rue de l'Eglise : **T3, 52 m2, 2 chambres** 380 euros/mois  
Charges : 15 euros/mois  
chauffage électrique individuel Grenier 12 m2, parking  
Libre de suite - Contact : 06 84 92 04 87

## Les déchèteries intercommunales : horaires

<b>ÉTÉ du 01/04 au 31/10</b>	<b>LUNDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>
<b>SEURRE</b>	14h-18h	14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
<b>AUVILLARS-SUR-SAONE</b>		14h-18h			9h-12h 14h-18h
<b>LAPERRIERE-SUR-SAONE</b>		14h-18h			9h-12h 14h-18h
<b>ST USAGE</b>	14h-18h	14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
<b>BRAZEY-EN-PLAINE</b>	14h-18h	9h-12h		9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h

## Comment désherber autour de la maison sans produits chimiques ?



**Le désherbage à l'eau bouillante** est sans doute le système le plus efficace, le plus économique et ayant le moindre impact sur l'environnement. Il convient pour le désherbage des pavés, gravillons, dalles, allées en terre battue ou en sable stabilisé (mais pas dans les parties cultivées).

L'eau de cuisson des légumes est adaptée pour de petites surfaces faciles d'accès depuis la cuisine. Pour des surfaces plus importantes, il est possible de faire bouillir 10 L d'eau dans un grand faitout et de la verser précautionneusement dans un arrosoir galvanisé muni d'une pomme métallique; puis arrosez les surfaces à désherber. 10L



permettent de traiter 10 à 20 m2. L'eau très chaude à 70° déversée sur les feuilles suffit pour les détruire. L'ajout de sel n'apporte aucune efficacité supplémentaire, mais peut nuire à la végétation alentour. (Extrait du livre « Je désherbe sans produits chimiques ! N°23 prêté par la Communauté de Communes et disponible à la bibliothèque de Charrey)

---

**Bulletin d'inscription à retourner au secrétariat de la Mairie avant le 15 Mai 2016**

**Balade-Découverte de la forêt avec Monsieur Frank Driez de l'ONF, samedi 11 Juin 2016 ; rendez-vous à 9 h à la barrière d'entrée du bois**

Nom : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes participantes : \_\_\_\_\_